

PARROT - Assemblée Générale 16 juin 2020

Questions de Jean-François Delcaire au Conseil d'administration de PARROT SA.

1) « Drone de reconnaissance pour l'armée américaine : pouvez-vous m'en dire plus sur la calendrier prévisionnel de l'appel d'offres de l'armée américaine ? comment peut se comparer notre produit en regard d'une concurrence que l'on imagine aussi très solide ? quelle serait le montant de cette éventuelle commande (ou en nombre d'appareils) ? Notre nationalité en regard d'une concurrence pleinement américaine n'est-elle pas bloquante, dans un tel domaine d'activité ? »

Réponse du Conseil d'administration de PARROT S.A. :

Sur le calendrier : le résultat de l'appel d'offre est attendu pour l'été 2020 ; même si rien n'a été confirmé à ce stade, nous n'excluons pas un décalage en liaison avec la crise sanitaire. Nous tiendrons le public informé.

Sur le produits : nous ne connaissons pas les produits concurrents présentés, mais nous nous sommes appuyés sur notre expertise dans le domaine des petits drones légers et robustes.

Sur le montant : il est trop tôt pour parler de montant à ce stade : aucune donnée officielle n'a été communiquée et il n'est pas exclu par l'appel d'offre que le montant total soit réparti sur plusieurs fournisseurs.

Sur la nationalité : nous pensons avoir répondu à toutes les exigences de cet appel d'offres en termes de provenance des composants et de localisation d'assemblage des produits notamment (cf. communiqué du 15/04/2020 : « Parrot va produire son prototype de drone de reconnaissance à courte portée pour le Département de la Défense aux États-Unis »).

2) « Activité/Cash burn : Tout en félicitant le conseil et la direction pour les mesures prises ces trois dernières années, et bien que la société perde un peu moins d'argent que prévu en 2019, je m'inquiète néanmoins de la trajectoire de rentabilité : sur l'exercice 2019, notre société continue de perdre beaucoup d'argent (-27me en résultat opérationnel, env 30 M€ en sortie de cash). Comment qualifier (au moins de manière qualitative) la trajectoire qui peut nous permettre d'atteindre l'équilibre opérationnel, et à quel horizon ? Quelles ont été les réflexions du conseil pour accélérer, le cas échéant, (en 2019, ou en 2020 compte tenu de la crise actuelle liée au Covid-19), les économies de charges, afin de limiter les déséquilibres ? »

Réponse du Conseil d'administration de PARROT S.A. :

Il est clé pour le Groupe Parrot d'atteindre la taille critique pour dégager des résultats positifs. Au-delà de la croissance des marchés ciblés, qui peut varier d'un segment à l'autre, le développement du marché des drones doit encore passer par une phase d'innovation qui se matérialisera par plusieurs lancements cette année. Dans ce cadre, la R&D ne représente pas une variable d'ajustement : elle reste un élément fondamental de l'essor du marché des drones. A l'inverse, au niveau des ventes, du marketing et des fonctions supports, le Groupe continue d'ajuster ses coûts, d'évaluer et d'allouer ses ressources en fonction de l'évolution de ses marchés. Dans le cadre de la crise sanitaires, certaines mesures gouvernementale, notamment en France, en Suisse et dans une moindre mesure en Allemagne et en Espagne, ont été mises en œuvre. Elles permettront de limiter légèrement les pertes induites par le ralentissement de l'activité en période de crise

sanitaire. Face à une structure de coûts déjà comprimée, la croissance, et le succès des produits du Groupe, restent l'axe de rentabilité prioritaire.

3) « Décote boursière : alors que la trésorerie nette fin 2019 s'établit à 125me, le cours de bourse de notre société continue de chuter, avec une capitalisation boursière de l'ordre de 73me, ce qui semble révéler une défiance extrême du marché à l'égard de notre groupe. Dans quelle mesure le conseil envisage-t-il se mettre en œuvre le programme de rachat d'actions (objet de la 11ème résolution de notre assemblée)(et déjà non mis en œuvre l'exercice passé), qui serait à la fois probablement patrimoniallement pertinent, et qui donnerait, au surplus, un message de confiance au marché ? Alors que l'usage des programmes de rachats d'actions des sociétés françaises est de prévoir un maximum de 10% du capital, notre société n'a prévu qu'un programme de rachat portant sur environ 4% du capital (1,2m de titres). Sans préjuger de l'utilisation effective de la résolution de rachat d'actions, ne faut-il pas amender en séance la onzième résolution en ce sens, afin d'offrir au conseil la flexibilité d'opérer un rachat d'actions plus important que ce qui est actuellement prévu ? »

Réponse du Conseil d'administration de PARROT S.A. :

Au regard du potentiel du marché des drones et des ressources nécessaires au développement des activités du Groupe, le Conseil d'administration privilégie les besoins de trésorerie des opérations et, sans préjuger des décisions futures, n'envisage pas à ce stade d'allouer sa trésorerie à des investissements en action Parrot.

4) « Actions gratuites : la 13ème résolution prévoit la possibilité par le conseil d'attribuer gratuitement des actions aux salariés et aux mandataires sociaux. Comment réconcilier cette proposition de résolution, susceptible de créer des titres qui ont vocation à être cédés sur le marché (en plus des précédentes attributions déjà opérées), avec d'une part, une valorisation très faible de notre groupe (forte dilution au cours de bourse actuel pour le même montant en capitaux, et non compensée par les titres déjà détenus à cet effet), et d'autre part l'absence de mise en œuvre du programme de rachat, et ceci dans un contexte de liquidité boursière très limitée de notre titre (cf. statistiques page 54 de la brochure de convocation) ? »

Réponse du Conseil d'administration de PARROT S.A. :

Les besoins en actions gratuites pour la fidélisation des salariés sont limités et l'émission d'actions nouvelles induirait à ce stade une très faible dilution (1,08% sur la base de 325 949 AGA a attribuées). Ces actions qui auraient à terme vocation à revenir dans le flottant pourraient également favoriser la liquidité.

*
* *